

## **Louis Aliot qualifie le verdict dans l'affaire des assistants parlementaires du RN de « plus clément », mais annonce envisager un pourvoi en cassation**

Ville de Perpignan | 07-07-2026 | 17:26



**Louis Aliot**

Le maire de Perpignan et président de Perpignan Méditerranée Métropole, Louis Aliot, a réagi ce mardi après que la Cour d'appel de Paris a rendu son arrêt dans l'affaire dite des assistants parlementaires du Rassemblement National (RN). Dans un communiqué, Louis Aliot a affirmé que ce nouveau verdict était « plus clément » que la condamnation prononcée en première instance, tout en estimant qu'il restait « difficile à accepter ».

Selon l'élu catalan, cette décision marque une réduction significative de la peine initialement prononcée, ce qu'il interprète comme un désaveu de la sévérité dont avaient fait preuve les juges de première instance. Il considère néanmoins que cette condamnation demeure excessive et surtout injuste, rappelant qu'aucun enrichissement personnel ne lui est reproché et réaffirmant qu'il conteste fermement les faits qui lui sont imputés.

Louis Aliot estime que cette décision judiciaire ne rétablit ni pleinement son innocence ni son honneur. C'est pourquoi il a annoncé envisager de former un pourvoi en cassation, affirmant qu'il poursuivra sa défense contre des accusations qu'il juge infondées.

Dans son communiqué, il a également tenu à exprimer sa solidarité envers les autres responsables politiques concernés par cette procédure judiciaire, en particulier Marine Le Pen, à qui il a adressé son soutien. Selon lui, ils continueront à défendre leurs idées et leurs valeurs au service de la France et de ses citoyens.

Le maire de Perpignan a également remercié les habitants de la ville pour la confiance qu'ils lui

ont renouvelée lors des dernières élections municipales. Il estime que les Perpignanais ont su distinguer son action municipale de cette procédure judiciaire, qu'il considère comme le résultat d'une instrumentalisation politique menée par ses plus farouches opposants.

Enfin, Louis Aliot a adressé un message aux habitants de Perpignan Méditerranée Métropole ainsi qu'aux maires des communes qui la composent, réaffirmant que cette épreuve judiciaire n'a en rien ébranlé ses convictions ni sa détermination à poursuivre son engagement au service du développement du territoire et de ses habitants.

Autor: Rédaction